

LE VERDICT DE LA BANQUE DE FRANCE EST SANS APPEL :
LES MARGES NETTES DES ENTREPRISES DE CHARCUTERIE TRAITEUR SE SONT EFFONDREES
Le secteur en appelle à la responsabilité des distributeurs

EN 2022 LES MARGES NETTES DES ENTREPRISES DU SECTEUR EN FORTE BAISSSE SELON LA BANQUE DE FRANCE *

En 2022, 25 % des entreprises du secteur charcuterie traiteur affichaient un résultat déficitaire. L'ensemble des entreprises du secteur ont connu une baisse de -60% du taux de leur marge nette pour atteindre seulement 1,1%. Concernant les entreprises du secteur comptant plus de 250 salariés, leur taux de marge nette a même chuté de 108% pour atteindre un taux négatif de -0,2%.

EN 2023, LA SITUATION S'AGGRAVE

D'après un récent sondage réalisé auprès des adhérents de la FICT, **le résultat net des entreprises de charcuterie devrait encore reculer fortement en 2023 (-42% sur un an 2023/22)**. De ce fait, les entreprises doivent puiser dans leurs trésoreries qui baissent de 32% au 1er semestre 2023 par rapport au 1er semestre 2022.

DES DEFAILLANCES D'ENTREPRISES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

Depuis janvier 2023, 20 entreprises du secteur sont déjà en défaillance. **Plusieurs entreprises ont fermé ou annoncé la fermeture de sites de production de charcuterie. Et les prévisions de la Banque de France sont des plus pessimistes pour fin 2023 - début 2024.**

Les causes sont une flambée des coûts de production (Matières premières agricoles + 60 % entre janvier 2022 et août 2023, flambée des coûts de l'énergie utilisée pour la cuisson et la préservation de la chaîne du froid, inflation des coûts logistiques, d'emballages, augmentation des salaires...) **et l'impossibilité d'en obtenir la prise en compte complète auprès de leurs clients distributeurs.**

UNE SITUATION QUI MENACE L'ENSEMBLE DE LA FILIERE PORCINE FRANÇAISE

Avec 75% de la production porcine française transformée en charcuterie, la défaillance du secteur charcuterie touchera l'ensemble de la filière porcine.

LA SOLUTION ? LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS TARIFAIRES DES ENTREPRISES DU SECTEUR LORS DES FUTURES NEGOCIATIONS COMMERCIALES 2024

La compression des marges des distributeurs historiquement très élevées sur la charcuterie est indispensable pour permettre aux produits de rester accessibles et ainsi préserver le pouvoir d'achat du consommateur.

En effet, selon l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges, le taux de marge nette du rayon a augmenté de 40% entre 2020 et 2021, passant de 6.9% à 9.7%. Il est ainsi 4 fois plus élevé que la moyenne des rayons étudiés.

« Face à cette situation historique de grand péril pour les entreprises de charcuterie-traiteur, nous espérons que les discussions que nous entretenons actuellement avec les Ministères et les distributeurs permettront d'avoir leur soutien pour préserver la viabilité des entreprises lors des prochaines négociations, notamment par un dispositif de suivi des négociations spécifique à notre secteur. » déclare Martine LEGUILLE-BALLOY, Présidente de la FICT.

« Peut-être que bientôt on fera l'éloge de feu nos recettes charcutières, de feu notre production porcine... il sera trop tard ! Ceci dit nul n'est irremplaçable, les rayons des distributeurs ne seront pas vides et nous consommerons toujours des charcuteries... mais étrangères ! » conclut Martine LEGUILLE-BALLOY.

À PROPOS DE LA FICT – Les Entreprises Françaises de Charcuterie Traiteur La FICT regroupe 300 entreprises, à 96% des PME, réparties sur tout le territoire national. Elles emploient 30 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 8,27 milliards d'euros, dont 10% à l'exportation. La production de 1,2 million de tonnes est à 82 % à base de porc. Les entreprises françaises de charcuterie traiteur transforment plus de 75 % de la production porcine française.

*Selon l'étude de la Banque de France publiée le 12 octobre 2023 sur la situation financière des entreprises de charcuterie traiteur